

ROYAUME DU MAROC

BULLETIN OFFICIEL

EDITION DE TRADUCTION OFFICIELLE

EDITIONS	TARIFS D'ABONNEMENT			ABONNEMENT IMPRIMERIE OFFICIELLE RABAT - CHELLAH Tél. : 05.37.76.50.24 - 05.37.76.50.25 05.37.76.54.13 Compte n° : 310 810 101402900442310133 ouvert à la Trésorerie Préfectorale de Rabat au nom du régisseur des recettes de l'Imprimerie officielle
	AU MAROC		A L'ETRANGER	
	6 mois	1 an		
Edition générale.....	250 DH	400 DH	A destination de l'étranger, par voies ordinaire, aérienne ou de la poste rapide internationale, les tarifs prévus ci-contre sont majorés des frais d'envoi, tels qu'ils sont fixés par la réglementation postale en vigueur.	
Edition des débats de la Chambre des Représentants.....	—	200 DH		
Edition des débats de la Chambre des Conseillers.....	—	200 DH		
Edition des annonces légales, judiciaires et administratives...	250 DH	300 DH		
Edition des annonces relatives à l'immatriculation foncière..	250 DH	300 DH		
Edition de traduction officielle.....	150 DH	200 DH		

L'édition de traduction officielle contient la traduction officielle des lois et règlements ainsi que le texte en langue étrangère des accords internationaux lorsqu'aux termes des accords, ledit texte fait foi, soit seul, soit concurremment avec le texte arabe

SOMMAIRE

Pages

TEXTES GENERAUX**Organisation des juridictions de proximité et leur compétence.**

Dahir n° 1-15-16 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n° 10-15 modifiant l'article 6 de la loi n° 42-10 portant organisation des juridictions de proximité et fixant leur compétence. 2799

Douane :

- **Modification du droit d'importation applicable au blé tendre et à ses dérivés.**

Décret n° 2-15-275 du 20 joumada II 1436 (10 avril 2015) portant modification du droit d'importation applicable au blé tendre et à ses dérivés. 2799

- **Dépôt par procédés informatiques des déclarations en détail, des acquits à caution et des documents y annexés.**

Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 913-15 du 15 joumada I 1436 (6 mars 2015) relatif au dépôt par procédés informatiques des déclarations en détail, des acquits à caution et des documents y annexés. 2800

Fixation du niveau de représentativité des organisations professionnelles composant l'interprofession :

- **Filière de l'argan.**

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime et du ministre de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique n° 3713-14 du 26 moharrem 1436 (20 novembre 2014) fixant le niveau de représentativité des organisations professionnelles composant l'interprofession de la filière de l'argan. 2801

	Pages
<ul style="list-style-type: none"> • Filière des cultures oléagineuses. 	
<i>Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime et du ministre de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique n°3714-14 du 26 moharrem 1436 (20 novembre 2014) fixant le niveau de représentativité des organisations professionnelles composant l'interprofession de la filière des cultures oléagineuses.</i>	2802
<ul style="list-style-type: none"> • Filière des agrumes. 	
<i>Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime et du ministre de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique n°3715-14 du 26 moharrem 1436 (20 novembre 2014) fixant le niveau de représentativité des organisations professionnelles composant l'interprofession de la filière des agrumes.</i>	2802
<ul style="list-style-type: none"> • Filière oléicole. 	
<i>Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime et du ministre de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique n° 3716-14 du 26 moharrem 1436 (20 novembre 2014) fixant le niveau de représentativité des organisations professionnelles composant l'interprofession de la filière oléicole.</i>	2803
<ul style="list-style-type: none"> • Filière de la rose à parfum. 	
<i>Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime et du ministre de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique n° 4519-14 du 2 rabii I 1436 (25 décembre 2014) fixant le niveau de représentativité des organisations professionnelles composant l'interprofession de la filière de la rose à parfum.</i>	2803
<ul style="list-style-type: none"> • Filière du palmier dattier. 	
<i>Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime et du ministre de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique n° 4520-14 du 2 rabii I 1436 (25 décembre 2014) fixant le niveau de représentativité des organisations professionnelles composant l'interprofession de la filière du palmier dattier.</i>	2804
<ul style="list-style-type: none"> • Filière rizicole. 	
<i>Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime et du ministre de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique n° 4521-14 du 2 rabii I 1436 (25 décembre 2014) fixant le niveau de représentativité des organisations professionnelles composant l'interprofession de la filière rizicole.</i>	2804

	Pages
<ul style="list-style-type: none"> • Filière céréalière. 	
<i>Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime et du ministre de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique n° 4522-14 du 2 rabii I 1436 (25 décembre 2014) fixant le niveau de représentativité des organisations professionnelles composant l'interprofession de la filière céréalière.</i>	2805
<p style="text-align: center;">Port Tanger Med. – Délimitation de la rade et des chenaux d'accès.</p>	
<i>Arrêté du ministre de l'équipement, du transport et de la logistique n° 4540-14 du 29 safar 1436 (22 décembre 2014) relatif à la délimitation de la rade et des chenaux d'accès au port Tanger Med.</i>	2805
<p style="text-align: center;">Bons du Trésor.</p>	
<i>Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 260-15 du 5 rabii II 1436 (26 janvier 2015) relatif à l'émission de bons du Trésor par voie d'adjudication.</i>	2806
<i>Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 261-15 du 5 rabii II 1436 (26 janvier 2015) relatif aux opérations de rachat et d'échange des bons du Trésor</i>	2808
<i>Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 262-15 du 5 rabii II 1436 (26 janvier 2015) relatif aux emprunts à très court terme.</i>	2809
<p style="text-align: center;">Homologation de normes marocaines.</p>	
<i>Décision du directeur de l'Institut marocain de normalisation n° 1040-15 du 4 jourmada II 1436 (25 mars 2015) portant homologation de normes marocaines.</i>	2809
<hr style="width: 20%; margin: 10px auto;"/>	
TEXTE PARTICULIERS	
<hr style="width: 20%; margin: 10px auto;"/>	
<p style="text-align: center;">Journal électronique « medias 24.com ». – Autorisation de lancement au Maroc.</p>	
<i>Décret n° 2-15-73 du 9 jourmada II 1436 (30 mars 2015) portant autorisation de lancement du journal électronique « medias 24.com » au Maroc.</i>	2812

	Pages		Pages
Société «TECHNOPOLIS RABATSHORE S.A.» - Approbation de la concession de l'aménagement et la gestion de la zone franche d'exportation de Technopolis à Salé.		Prorogation exceptionnelle du permis de recherche d'hydrocarbures.	
<i>Décret n° 2-15-138 du 9 jourmada II 1436 (30 mars 2015) approuvant la concession de l'aménagement et la gestion de la zone franche d'exportation de Technopolis à Salé à la société « TECHNOPOLIS RABATSHORE S.A. »...</i>	2812	<i>Arrêté du ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement n° 412-15 du 27 rabii I 1436 (19 janvier 2015) accordant la prorogation exceptionnelle du permis de recherche d'hydrocarbures dit « HAAA 1 » à l'Office national des hydrocarbures et des mines et à la société « Petroleum Exploration (Private) Limited ».</i>	2874
«Itissalat Al-Maghrib S.A.», « Médi Telecom S.A.» et « Wana Corporate S.A.» – Attribution d'une licence pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau public de télécommunications.		<i>Arrêté du ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement n° 413-15 du 27 rabii I 1436 (19 janvier 2015) accordant la prorogation exceptionnelle du permis de recherche d'hydrocarbures dit « HAAA 2 » à l'Office national des hydrocarbures et des mines et à la société « Petroleum Exploration (Private) Limited ».</i>	2875
<i>Décret n° 2-15-277 du 20 jourmada II 1436 (10 avril 2015) portant attribution à la société « Itissalat Al-Maghrib S.A. » d'une licence pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau public de télécommunications utilisant les technologies mobiles de quatrième génération.</i>	2813	<i>Arrêté du ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement n° 414-15 du 27 rabii I 1436 (19 janvier 2015) accordant la prorogation exceptionnelle du permis de recherche d'hydrocarbures dit « HAAA 3 » à l'Office national des hydrocarbures et des mines et à la société « Petroleum Exploration (Private) Limited ».</i>	2876
<i>Décret n° 2-15-278 du 20 jourmada II 1436 (10 avril 2015) portant attribution à la société « Médi Telecom S.A. » d'une licence pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau public de télécommunications utilisant les technologies mobiles de quatrième génération.</i>	2833	Equivalences de diplômes.	
<i>Décret n° 2-15-279 du 20 jourmada II 1436 (10 avril 2015) portant attribution à la société « Wana Corporate S.A.» d'une licence pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau public de télécommunications utilisant les technologies mobiles de quatrième génération.</i>	2853	<i>Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres n° 611-15 du 5 jourmada I 1436 (24 février 2015) complétant l'arrêté n° 2797-95 du 20 jourmada II 1416 (14 novembre 1995) fixant la liste des diplômes reconnus équivalents au diplôme d'architecte de l'Ecole nationale d'architecture.</i>	2876
«Raisin Doukkali ». – Reconnaissance de l'indication géographique et homologation du cahier des charges y afférent.		<i>Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres n° 651-15 du 7 jourmada I 1436 (26 février 2015) complétant l'arrêté n° 2797-95 du 20 jourmada II 1416 (14 novembre 1995) fixant la liste des diplômes reconnus équivalents au diplôme d'architecte de l'Ecole nationale d'architecture.</i>	2877
<i>Arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n° 1749-14 du 2 rabii I 1436 (25 décembre 2014) portant reconnaissance de l'indication géographique «Raisin Doukkali» et homologation du cahier des charges y afférent.</i>	2873	<i>Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres n° 918-15 du 14 jourmada I 1436 (5 mars 2015) complétant l'arrêté n° 2963-97 du 2 chaabane 1418 (3 décembre 1997) fixant la liste des diplômes reconnus équivalents au diplôme de docteur en médecine.</i>	2877
		<i>Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres n° 919-15 du 14 jourmada I 1436 (5 mars 2015) complétant l'arrêté n° 2963-97 du 2 chaabane 1418 (3 décembre 1997) fixant la liste des diplômes reconnus équivalents au diplôme de docteur en médecine.</i>	2878

	Pages		Pages
<i>Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres n° 920-15 du 14 jourada I 1436 (5 mars 2015) complétant l'arrêté n° 2963-97 du 2 chaabane 1418 (3 décembre 1997) fixant la liste des diplômes reconnus équivalents au diplôme de docteur en médecine.</i>	2878	<i>Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres n° 922-15 du 14 jourada I 1436 (5 mars 2015) complétant l'arrêté n° 2963-97 du 2 chaabane 1418 (3 décembre 1997) fixant la liste des diplômes reconnus équivalents au diplôme de docteur en médecine.</i>	2879
<i>Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres n° 921-15 du 14 jourada I 1436 (5 mars 2015) complétant l'arrêté n° 2963-97 du 2 chaabane 1418 (3 décembre 1997) fixant la liste des diplômes reconnus équivalents au diplôme de docteur en médecine.</i>	2879	<i>Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres n° 923-15 du 14 jourada I 1436 (5 mars 2015) complétant l'arrêté n° 666-03 du 7 rejeb 1424 (4 septembre 2003) fixant la liste des diplômes reconnus équivalents au diplôme de spécialité médicale en urologie.</i>	2880